



HAL
open science

L'exclusion Les enjeux idéologiques et théoriques d'un " nouveau paradigme " sociologique

Alain Bihr, Roland Pfefferkorn

► To cite this version:

Alain Bihr, Roland Pfefferkorn. L'exclusion Les enjeux idéologiques et théoriques d'un " nouveau paradigme " sociologique. *Revue des Sciences sociales*, 2001, *nouveaux mondes*?, 28, pp.122-128. hal-01291333

HAL Id: hal-01291333

<https://hal.science/hal-01291333>

Submitted on 21 Mar 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Situation conjugale pour 100 hommes et pour 100 femmes de 21 à 44 ans

| | En couple | | Non en couple |
|---------------|-----------|-----------|---------------|
| | marié | non marié | |
| Hommes | | | |
| 1994 | 47,1 | 21,5 | 31,4 |
| 1986 | 62,6 | 10,0 | 27,4 |
| Femmes | | | |
| 1994 | 54,0 | 20,0 | 25,0 |
| 1986 | 68,8 | 9,7 | 21,5 |

Source : C. de Guibert-Lantoine, H. Léridon, L. Toulemon, C. Villeneuve Gokalp, « La cohabitation adulte », *Population et Sociétés*, n° 293, sept. 1994.

Répartition des enfants de 0 à 18 ans selon la situation familiale en 1990. (en % de la tranche d'âge 0-18 ans).

| enfants avec leurs 2 avec parents biologiques | enfants en famille monoparentale | Familles recomposées | | | |
|--|-------------------------------------|----------------------------|------------|-------|-----------------------------|
| | | enfants avec beaux-parents | | | enfants du couple actuel |
| | | avec 1/2 fr | sans 1/2fr | total | |
| 86,8 | 9,6 | 2,9 | 2,6 | 5,5 | 3,6 |

Source : INSEE, Enquête sur les familles - 1990.

L'exclusion

Les enjeux idéologiques et théoriques d'un « nouveau paradigme » sociologique

La notion d'exclusion connaît un succès public indéniable depuis la fin des années 1980, quelle que soit la conjoncture économique ou politique. On ne compte plus les articles ou les livres dont le titre ou le sous-titre comporte la présence de ce terme ou d'un de ses dérivés. Les numéros de revues spécialisées centrés sur cette question se sont multipliés¹. Le vocabulaire administratif et politique a intégré cette notion à son registre ordinaire. Depuis l'adoption en 1998 d'une « loi sur l'exclusion », la politique sociale est officiellement rangée sous la bannière de la « lutte contre l'exclusion ». Auparavant, ce thème régissait déjà les contrats de ville et tout un ensemble de mesures sociales progressivement mises en place à partir de la fin des années 1970 : missions locales d'insertion des jeunes, développement social de quartier, *Banlieues 89*, conseils communaux de prévention de la délinquance, commissions de suivi du revenu minimum d'insertion etc.

Même les sociologues ou les philosophes semblent avoir adopté cette notion, quand ils n'ont pas contribué à sa diffusion. En 1996, un gros volume de type encyclopédique dirigé par Serge Paugam a proposé de dresser « l'état des savoirs » en vue de « clarifier le concept d'exclusion ». Dans cet ouvrage-bilan, les spécialistes convoqués, historiens, sociologues, économistes, philosophes, sont présentés comme des utilisateurs de cette « notion transversale dans les recherches en cours ». L'exclusion y est abordée sous l'angle de la « rupture du

lien social » et explicitement élevée à la dignité de « paradigme sociétal ».

Pour autant, cette notion contribue-t-elle à éclairer les principales transformations économiques et sociales du monde contemporain ? Ses qualités descriptives, elles-mêmes discutables comme on verra plus loin, se doublent-elles de vertus explicatives qui rendraient compte de sa diffusion exceptionnelle ? Ou au contraire son succès ne s'expliquerait-il pas d'abord par sa contribution à la dilution, voire à l'occultation, d'un autre paradigme, celui du conflit, et plus précisément de la lutte de classe, en rendant imperceptibles et inintelligibles les transformations en cours, notamment en termes d'aggravation de l'exploitation et de la domination ?

I. La question sociale revisitée

On ne peut comprendre le succès qu'a connu le terme « exclusion » auprès des sociologues, hommes politiques, travailleurs sociaux etc., qu'en fonction du contexte dans lequel il s'impose, celui des années 1980 et 1990. Le rapport à ce contexte permettra d'en saisir la fonction idéologique fondamentale.

1. Le succès d'une terminologie

Comment comprendre, en effet, que ce terme ait pu s'imposer aussi rapidement

ALAIN BIHR*
ET ROLAND PFEFFERKORN**
UMR du CNRS « Sociétés, cultures et représentations sociales en Europe »
*Université de Haute-Alsace, Mulhouse
**Université Marc Bloch, Strasbourg

et aussi généralement au cours de ces années ?

Il y a une première raison à ce succès. Prise dans son sens courant et immédiat, la notion d'exclusion semble parfaitement rendre compte d'un certain nombre de phénomènes socio-économiques apparemment nouveaux survenus au cours de ces deux décennies. En effet, avec en toile de fond l'apparition puis l'aggravation continue d'un chômage de masse, on voit se développer un important chômage de longue durée, voire de très longue durée, des formes de travail précaire affectant de manière chronique ou récurrente certaines catégories de main-d'œuvre, ou encore l'impossibilité pour certaines couches de la population active d'entrer dans le salariat (notamment les jeunes sans qualification) ou de s'y maintenir (mise en retraite anticipée de pans entiers de la population ouvrière des secteurs industriels en déclin : mines, sidérurgie, chantiers navals, textiles, etc.). Dans tous ces cas, par ailleurs très différents, des populations se trouvent mises à l'écart, reléguées à la marge, exclues en définitive non seulement d'une participation régulière et continue à l'activité productive mais encore de la perception régulière et continue de revenus professionnels, des standards de vie habituels, des organisations de la société civile (comme les syndicats), des mécanismes institutionnels d'intégration à la vie sociale (par exemple par le biais de l'appareil scolaire) et, en définitive, du corps civique (dérégulation des droits, montée de l'absentéisme électoral, développement de l'indifférence en matière politique, repli sur les identités ethniques et religieuses fétichisées).

Pour n'être pas radicalement nouveaux, ces phénomènes ont connu, à partir de la fin des années 1970 et surtout dans le cours de la décennie suivante, une amplification considérable. Un grand nombre d'observateurs étaient alors persuadés que les sociétés occidentales étaient entrées dans une nouvelle phase de développement, nécessitant pour sa compréhension de nouveaux outils intellectuels. Le paradigme de l'exclusion s'imposa rapidement, tout en étant concurrencé par d'autres notions voisines qui firent leur apparition presque en même temps, comme celles de « nouvelle pauvreté »,

de « désinsertion », de « désaffiliation », etc.²

La prédominance que s'est rapidement assurée la notion d'exclusion est, à la réflexion, d'autant plus étonnante qu'elle n'explique en rien les phénomènes précédents : elle se contente, au mieux, de les constater et de les décrire, sans parvenir à en rendre réellement compte dans leurs tenants et aboutissants. Sa puissance théorique nous semble en fait bien plus faible que celle des analyses inspirées du paradigme marxiste, même dans la version édulcorée qu'en donnait à la même époque l'« école de la régulation »³. Relativement aux analyses en termes d'exclusion, une analyse marxiste des phénomènes précédents fournit en effet d'emblée les deux résultats essentiels suivants.

D'une part, la soi-disant exclusion n'est qu'apparemment un phénomène nouveau. Elle n'est tout au plus qu'une nouvelle manifestation du processus permanent sur lequel repose *in fine* le travail salarié. Ce dernier n'implique-t-il pas l'exploitation et la domination capitalistes du travail et leur présupposé, l'expropriation des producteurs immédiats ? Le « travailleur libre » ne dispose que de sa force de travail. De ce fait son insertion dans le procès social de production et, plus largement, dans la vie sociale, comme la possibilité de se procurer des revenus stables et réguliers, dépendent du « marché du travail ». Sa capacité de vendre cette force, de trouver acquéreur pour elle, est par définition aléatoire. Marx a montré, dès le milieu du XIX^e siècle, que le capitalisme se caractérise en tant que mode de production, par l'instabilité généralisée des situations socio-professionnelles, qui aboutit à transformer de manière chronique une partie de la population en « surpopulation relative », faisant fonction de « armée industrielle de réserve », en « surnuméraires » que le procès de production tantôt enrôle tantôt rejette, au gré des nécessités et des opportunités de l'accumulation du capital dans les différentes phases de son procès cyclique. Pour qui a lu un tant soit peu Marx et s'est convaincu à sa lecture que les processus dont il avait traité restaient tout aussi actuels que la structure socio-économique capitaliste dont ils sont les manifestations permanentes, il n'y a

aucune nouveauté radicale dans les phénomènes d'« exclusion » apparaissant et se développant au tournant des années 1980.

D'autre part, l'apparence de nouveauté de ces phénomènes est due à la manifestation brutale de cette expropriation qui a eu lieu, alors et depuis lors, dans le contexte de la crise d'une forme particulière du rapport salarial, le rapport salarial fordiste. Celui-ci est caractérisé par une forte intégration (inclusion) de la grande masse du salariat dans les différentes institutions composant le salariat : l'entreprise, l'univers de la consommation marchande, les équipements collectifs (par exemple l'habitat social) et les services publics (par exemple les organismes de protection sociale contre la maladie ou la vieillesse) assurant la reproduction de la force de travail, etc. Pendant quelques décennies, de la fin de la Seconde Guerre mondiale jusqu'au milieu des années 1970, le statut de travailleur salarié a été synonyme, pour une masse grandissante de salariés, de quasi garantie d'emploi, de croissance des salaires réels, d'accession à une norme de consommation régulièrement élargie, de couverture des risques existentiels par des systèmes publics de protection sociale, voire de promotion sociale sinon pour soi du moins pour ses descendants, etc. C'était là, en définitive, la conséquence bénéfique du compromis social arraché par le mouvement ouvrier au terme de décennies de luttes. Ce compromis garantissait en même temps à la classe capitaliste la possibilité de poursuivre l'accumulation du capital et d'élargir l'assise de sa domination.

Dans cette perspective, dont nous ne retraçons ici que les grandes lignes⁴, la réapparition et l'aggravation continue d'un chômage de masse, la montée du chômage de longue durée ou la prolifération des différentes formes de travail précaire s'expliquent en définitive par la crise de cette configuration particulière des rapports de classe qu'a été le rapport salarial fordiste. Ce dernier est lui-même un aspect d'une crise plus vaste du fordisme comme régime particulier d'accumulation. Ces phénomènes renvoient à la nécessité dans laquelle s'est trouvé le capital d'intensifier l'exploitation et de renouveler les formes de sa domination sur le travail à partir de la seconde moitié des années 1970. En

effet, après quelques décennies durant lesquelles le salariat avait été synonyme d'intégration sociale, les aspects les plus brutaux de la situation d'expropriation sur laquelle il repose fondamentalement, ne pouvait que prendre la forme de l'« exclusion ». Cette forme était d'autant plus incompréhensible que toutes les médiations de l'analyse antérieure faisaient défaut aux observateurs et acteurs de ces phénomènes.

Il y avait donc d'autres approches possibles que celle de l'« exclusion » pour rendre compte de ces phénomènes socio-économiques survenus au tournant des années 1980. Il faut cependant adjoindre deux raisons supplémentaires, proprement décisives, pour expliquer le succès du terme et du thème de l'exclusion.

D'une part, l'éviction du paradigme marxiste en raison de l'effondrement idéologique et pratique des modèles politiques et des mouvements sociaux qui le supportaient jusqu'alors et qui lui conféraient une légitimité politique sinon académique. En effet, le modèle social-démocrate occidental, le « socialisme réellement existant » oriental, de même que ce qu'on nommait classiquement le « mouvement ouvrier » entrent dans une crise profonde à partir de la fin des années 1970. Les multiples critiques qui se sont développées à partir de la seconde moitié de ces années, largement relayées par un ensemble de médias, comme par exemple celle promue par « la nouvelle philosophie », ont compté parmi les préconditions du succès des paradigmes de substitution qui vont se diffuser dans les deux décennies suivantes. Celui de l'« exclusion » en est un des plus importants.

D'autre part, dans ce contexte, la fonction remplie par ce paradigme a été d'occulter et de délégitimer toute référence aux analyses de Marx et, ce faisant, de rendre indéchiffrables les phénomènes dits d'exclusion en termes d'aggravation et de renouvellement des formes d'exploitation et de domination, ce qu'ils sont pourtant fondamentalement. Car, dans et par le développement du chômage, de la précarité, de la flexibilité, la dérégulation du rapport salarial en général, la remise en cause des acquis matériels et juridiques des travailleurs, ce qui s'est poursuivi et obtenu, c'est bien leur exploitation plus



Fresque murale, *Ballmy Alley*, Quartier Mission, San Francisco, interrogation de l'émigrée mexicaine dans la société américaine. © **Anny Bloch**

intense en même temps que leur mise au pas générale. Les tenants du paradigme de « l'exclusion » font pudiquement silence sur ces phénomènes. Ils ignorent le processus d'expropriation sur lequel repose le rapport salarial. Ils refusent de voir dans l'« exclusion » la manifestation extrême de ce processus.

2. Exemples rhétoriques

Les propos généraux précédents pourraient être abondamment illustrés par une lecture critique des principales analyses utilisant le paradigme de l'exclusion. Nous nous limiterons ici à deux brefs exemples emblématiques : un article de Jacques Donzelot et Joël Roman publié en 1991 dans la revue *Esprit* sous le titre « Face à l'exclusion » ; et un extrait d'un ouvrage de François Dubet et Didier Lapeyronnie : *Les quartiers d'exil*, datant de la même période.

Dans l'introduction de leur texte, Jacques Donzelot et Joël Roman commentent par accepter l'idée de la nécessaire réduction des effectifs dans les entreprises, en raison de la « modernisation » en cours, sans s'interroger plus avant. Ils présentent par la suite cinq catégories hétérogènes d'individus qui seraient devenus surnuméraires du fait de leurs caractéristiques individuelles et qui seraient en conséquence rejetés.

Il s'agirait des immigrés, des salariés déqualifiés, des jeunes, des handicapés et des « nouveaux pauvres ». Les auteurs déduisent de ces prémisses l'apparition « d'une nouvelle ligne de clivage » au sein de la société qui dorénavant « ne sépare plus ses membres là où ils produisent, dans l'entreprise ». Le clivage central se situerait maintenant « là où ils vivent, dans la ville, avec la discrimination entre les espaces réservés aux ingénieurs, techniciens et cadres et ceux abandonnés aux populations sans qualifications ». Enfin, ils caractérisent les « banlieues populaires » comme étant « hors-système », « privées de leur raison d'être » : elles ne seraient plus « organiquement reliées à la ville » ; elles seraient devenues « synonymes d'exclusion ».

Les auteurs opposent des espaces, et en l'occurrence des lieux de vie, et non des groupes sociaux. L'opposition qu'ils considèrent comme centrale n'est donc plus d'abord sociale, elle serait désormais principalement topologique. En outre, les ouvriers et les employés qui constituent pourtant toujours plus de 60 % des actifs occupés, et qui sont pour la plupart des salariés qualifiés, disparaissent du tableau, de même que la classe capitaliste.

Nous trouvons une rhétorique proche chez François Dubet et Didier Lapeyronnie, qui ont le mérite d'exposer explicitement leur thèse : « Jusqu'au milieu des

années 70, les grèves ouvrières et l'action syndicale ont dessiné les contours de la question sociale. Puis, brutalement, les banlieues et les émeutes urbaines les ont remplacées. Avec elles sont apparus sur le devant de la scène, les problèmes de l'immigration, de la délinquance juvénile et de l'insécurité. Les conflits du travail et l'entreprise ont laissé la place à l'exclusion et à la question de la ville, la ségrégation s'est substituée à l'exploitation. Dans une société duale, la lutte des classes s'est effacée devant les questions de l'intégration et de la marginalité ». Plus loin, ces auteurs affirment, sans pour autant avancer d'arguments nouveaux : « Ces questions (l'ancienne question sociale) ne sont plus au centre de la société. (...) L'exclusion est devenu le problème social majeur. (...) A une vie sociale intégrée et conflictuelle, opposant et unissant dominants et dominés, ouvriers et patrons, ont succédé la rupture et une vie sociale brisée par la barrière séparant ceux du dehors et ceux du dedans. La population « reléguée » n'est plus exploitée ou dominée. Elle est hors de la société et réduite à une série de problèmes sociaux ». Nous n'insisterons pas ici sur les amalgames effectués dans la première partie du texte cité, ni sur le retour annoncé des « classes dangereuses » qui paradoxalement serait concomitant à la fin de la lutte des classes ! L'essentiel pour nos auteurs est de récuser, comme le dit Alain Touraine dans *Le Grand Refus*, le « concept de lutte de classe associé à celui de contradictions sociales ».

Cette pseudo-description permet d'occulter ce que ces auteurs qualifient d'« ancienne question sociale ». Ce discours centré sur l'exclusion voile les ressorts profonds de la réalité qu'il semble dénoncer. Le rapport spécifique qui se noue dans la production, dans le travail salarié, et en premier lieu les procédures bien réelles de l'exploitation et de la domination capitalistes, est éludé. De la même manière, cette rhétorique ne propose pas de s'attaquer frontalement au chômage et à la précarité. Elle se contente de préconiser la mise en œuvre de politiques *topologiques*, « politique de la ville », « conventions de quartier », etc. La substitution de l'opposition « in » / « out » à l'opposition « haut » / « bas », défendue par les mêmes auteurs, participe du même processus, c'est-à-dire à l'éviction du paradigme de la domination et de l'exploitation, même dans sa version plus allusive, centrée sur

la question des inégalités. La notion d'exclusion place en situation d'extériorité apparente par rapport au cœur de la vie économique et sociale les populations qui sont les premières victimes du rapport social central : le capital.

II. Une longue tradition d'occultation du conflit social

La promotion médiatique et universitaire de la notion d'« exclusion » a eu pour effet et sens d'occulter et d'écarter le paradigme marxiste. L'examen des présupposés théoriques de cette notion nous permettra de mettre en évidence sa dette à l'égard de la tradition sociologique française dans ce qu'elle implique d'occultation récurrente du conflit social.

1. « Lien social » ou « rapport social » ?

Chez bon nombre d'auteurs qui ont assuré son succès s'ajoute l'usage aussi immodéré qu'irréfléchi d'une autre notion, celle de *lien social*. L'exclusion est alors présentée, implicitement ou explicitement, comme un relâchement, une rupture voire une perte du lien social ; et la lutte contre l'exclusion reviendrait essentiellement à le rétablir, le renouer ou le retisser. On pourrait répéter *mutatis mutandis* à propos de la notion de lien social les critiques que nous avons adressées à celle d'exclusion. Notion métaphorique, relevant de l'image plus que du concept, notion-leitmotiv, elle sert essentiellement à faire écran et obstacle à un autre concept, celui de *rapport social*, qui met l'accent sur les relations entre des groupes sociaux. Il est remarquable, en effet, que ce dernier concept ait à peu près totalement disparu du vocabulaire des sciences sociales et politiques depuis une vingtaine d'années.

Or, s'ils peuvent sembler voisins voire synonymes, les deux concepts n'ont pas la même pertinence théorique et épistémologique. La notion de rapport social indique d'emblée que le monde social est un mixte d'identités et de différences, d'unité et de divisions, de cohésion et de conflits ; il met l'accent tout aussi bien sur ce qui réunit les hommes vivant en

société, que sur ce qui les divise, les oppose, les déchire ; il permet de penser la société comme étant à la fois unité et lutte, dialectiquement : unité dans/par/contre la lutte et lutte dans/par/contre l'unité. Alors que la notion de lien social met unilatéralement l'accent sur ce qui lie et réunit les hommes entre eux, au détriment de ce qui les divise et les oppose dans leur unité même.

Ce que confirment au demeurant les traditions différentes et rivales qui ont élaboré ces deux concepts. Celui de rapport social est issu de l'œuvre de Karl Marx. Avec celui de production, avec lequel il se combine régulièrement (cf. les concepts de rapports sociaux de production, de production des rapports sociaux, etc.), le concept de rapport social fait partie du socle théorique et épistémologique de la compréhension du social inaugurée par l'auteur du *Capital*. Dès ses thèses sur Feuerbach, manifeste théorique de la conception matérialiste de la société et de l'histoire, Karl Marx n'a cessé sous différentes formes de répéter que « l'essence humaine n'est pas une abstraction inhérente à l'individu isolé. Dans sa réalité, elle est l'ensemble des rapports sociaux ». Et toute son œuvre est une analyse constante de ces rapports, de leur processus de production et de reproduction. En ce sens, ce n'est pas un hasard qu'il ait donné pour titre à son ouvrage majeur, *Le Capital*, le concept d'un rapport social, qui plus est, du rapport qu'il considère comme prédominant au sein des sociétés capitalistes contemporaines.

La notion de lien social, au contraire, a été élaborée en opposition au marxisme, par différents auteurs et traditions sociologiques. On pense évidemment au sociologue allemand Ferdinand Tönnies et à son paradigme de la *Gemeinschaft* et de la *Gesellschaft*, la première censée caractérisée par des liens sociaux communautaires puissants, tandis que la seconde se caractériserait par des liens sociétaires relâchés laissant place à l'affirmation d'un individualisme dissolvant ou appauvrissant le lien social.

Mais cette notion ne relève pas seulement d'une conception communautariste de la société. Elle a aussi, et sans doute plus fondamentalement, partie liée à une conception *organiciste* de la société, reposant sur la métaphore du

corps social : sur la comparaison voire sur l'identification (sinon ontologique, du moins épistémologique) de la société avec l'organisme vivant. C'est essentiellement dans cette perspective qu'une certaine pensée sociologique en est venue à privilégier, voire à fétichiser la cohésion du tout social et, partant, l'intégration voire la subordination hiérarchique des parties (individus, groupements partiels) à ce même tout, que l'on retrouve au cœur des notions de lien social et d'exclusion.

Historiquement, l'organicisme est attaché au nom d'Herbert Spencer, fondateur de la sociologie anglo-saxonne. Fortement tributaire du darwinisme social, dont il fut l'un des promoteurs, l'organicisme spencérien fournit l'archétype d'un modèle de compréhension du social qui privilégie tout à la fois l'harmonie du tout, la subordination des parties au tout (ce qui permet de justifier au passage la hiérarchie et les inégalités sociales) et enfin la lutte concurrentielle entre les individus assurant la promotion des meilleurs et le renouvellement des élites. La conflictualité sociale est reconnue et reconnaissable dans le seul cadre concurrentiel. La division de la société en classes et la lutte des classes n'y ont aucune place. Cette vision du monde est en définitive parfaitement accordée à celle de la bourgeoisie (notamment anglaise) de son temps ainsi qu'à ses intérêts de classe dominante.

On sait ce que le Durkheim de *La division du travail social* doit en définitive à cet organicisme, en dépit des critiques fortes qu'il lui a adressées. Qu'il s'agisse de la croyance en une évolution des sociétés humaines, sur le mode de l'évolution biologique, des structures élémentaires des « sociétés inférieures » segmentaires, dans lesquelles la cohésion repose sur l'identité du semblable, vers les structures complexes des « sociétés supérieures », dans lesquelles la cohésion est assurée par la complémentarité instituée entre les différents agents et activités par la division du travail social ; ou qu'il s'agisse, plus fondamentalement, de la prévalence dans la pensée durkheimienne du thème de la *solidarité*, véritable fil conducteur, à l'en croire, de l'histoire des sociétés humaines. Sous la forme de la *solidarité* organique, ce qu'Emile Durkheim pense et propose,

c'est une fois de plus une vision harmonique de la société capitaliste, dans laquelle, conformément aux principes du libéralisme, les intérêts particuliers des individus et des groupes, tels qu'ils sont déterminés par la division du travail, viennent se conjuguer pour constituer et assurer l'intérêt général du tout social.

La résultante générale de cette vision libérale-organiciste du monde social, qui fournit le plus souvent inconsciemment son paradigme aux notions de lien social et d'exclusion, est l'éviction ou du moins la réduction du conflit social. Si les conflits interindividuels sous la forme de la concurrence sont reconnus et acceptés, ceux entre individu et société et plus encore les conflits de classe sont tenus pour des manifestations aberrantes, symptômes de l'anomie sociale, concept qu'Emile Durkheim a spécialement formé pour rendre compte de ce type d'affrontements, tout en les dévalorisant.

2. La dénégation de l'idée de conflit

Ainsi, qu'on s'en tienne aux discours qui, au cours des deux dernières décennies, ont cherché à rendre compte de certaines des transformations du rapport salarial (et, par delà, des rapports entre les classes sociales, faits de compromis et de conflits) en termes d'exclusion ; ou que l'on remonte aux paradigmes sociologiques qui sont en arrière-plan de cette notion, nous retrouvons à chaque fois une commune dénégation du schème du conflit, et tout particulièrement de la lutte des classes, comme geste fondateur de cette orientation sociologique.

L'hypothèse que nous voudrions introduire pour conclure cet article, tout en ouvrant ainsi de nouveaux horizons de recherche, est que ce geste fondateur n'est pas propre à cette seule orientation, qu'il n'est autre en définitive que le geste à la fois inaugural et constamment réitéré, sous des formes toujours renouvelées, de la tradition sociologique française dans son ensemble, à de très rares exceptions près. La place nous manque ici pour développer pleinement cette hypothèse, encore plus pour la fonder et lui donner la force d'une thèse étayée. Nous nous contenterons de quelques remarques

destinées à suggérer sa fécondité critique et heuristique.

Le schème de la lutte a longtemps été secondaire, si ce n'est absent, dans la sociologie française telle qu'elle s'est construite progressivement, telle qu'elle s'est institutionnalisée à partir de la fin du XIX^e siècle. A l'opposé, le conflit est présent de manière centrale aussi bien chez Karl Marx que chez Max Weber ou Georg Simmel, quoique de façon à chaque fois spécifique. Ce schème n'a été introduit dans la sociologie française que bien tardivement, encore que partiellement. Entre autres raisons parce que les analyses proposées par Marx n'avaient pas droit de cité. Le marxisme, quelles qu'en soient au demeurant les variantes, était en effet pendant très longtemps « introuvable » en France, pour reprendre l'expression judicieuse de Daniel Lindenberg, en particulier à l'université. Les luttes sociales étaient ramenées à la seule « question sociale », et cette dernière renvoyait pour l'essentiel au « paupérisme » (et à la rengaine « classes laborieuses, classes dangereuses ») ou au « socialisme » (le développement des luttes et des organisations ouvrières). Frédéric Le Play, par exemple, a abordé la « question sociale », telle qu'elle émerge au milieu du 19^e siècle, sous le seul angle d'une vision catholique réactionnaire qui réduisait au bout du compte la société à une grande famille patriarcale. Auguste Comte ou Emile Durkheim, empêtrés l'un et l'autre dans le positivisme, étaient pour l'essentiel incapables de prendre en compte les conflits traversant la société française de leur époque. Il faudrait insister ici sur la fonction de la sociologie durkheimienne et du solidarisme républicain, avec lequel elle a partie liée, comme contre-feu à la diffusion des idéologies socialistes et syndicalistes et, à travers elles, à l'idée de lutte des classes précisément. Larry Portis et Michaël Löwy ont proposé quelques pistes pour une telle étude.

Dans la sociologie française dominante, le schème de la lutte s'est simplement surajouté au discours privilégiant l'harmonie sociale (à restaurer ou à instaurer). Il a notamment pris la forme spécifique de la *distinction*, telle qu'elle se met en place au début du 20^e siècle chez Edmond Goblot, mais aussi chez Maurice Halbwachs, bien avant

que Pierre Bourdieu en fasse un thème central de sa pensée. Il faut insister à cet égard sur la dette non avouée du dernier à l'égard des deux premiers. Ce schème de la distinction conduit cependant à privilégier la lutte des places (pour le classement) au détriment de la lutte des classes qui est réduite, voire, une fois de plus, occultée. De manière tout aussi symptomatique, dans cette orientation, longtemps le travail ou la production ne sont pas considérés comme des objets d'étude centraux. Ce schème de la distinction ne fonctionne-t-il pas en définitive comme une « formation de compromis », au sens de la psychanalyse : comme un « lapsus » résultant d'un compromis (inavoué parce qu'inconscient ?) entre reconnaissance de la lutte des classes et dénégation de cette même conflictualité sous l'effet du paradigme dominant ? Une relecture de la tradition sociologique française à la lumière de cette hypothèse ouvrirait, nous en sommes convaincus, des perspectives à la fois originales et fécondes.

Bibliographie

- BALIBAR, Etienne, « Inégalités, fractionnement social, exclusion », in *Justice sociale et inégalités* (dir. Affichard et de Foucault), Paris, Seuil/Esprit, 1992.
- BIHR, Alain, *Du « Grand Soir » à « l'alternative »*. *Le mouvement ouvrier européen en crise*, Paris, Editions Ouvrières (Editions de l'Atelier), 1991.
- BIHR, Alain et PFEFFERKORN, Roland, *Déchiffrer les inégalités*, Paris, Syros (1ère édition : 1995), 1999.
- BOUGUET, Denis et NOGUES, Henry, « Evaluation des politiques de lutte contre les exclusions sociales », *Revue française des affaires sociales*, avril-juin 1994.
- BOYER, Robert., *La théorie de la régulation : une analyse critique*, Paris, La Découverte, 1987.
- CASTEL, Robert, *La Métamorphose de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995.
- Commissariat Général au Plan. Rapport du groupe technique quantitatif sur la prospective de l'exclusion, *Exclus et exclusion : connaître les populations, comprendre les processus*, Paris, janvier 1992.
- DUBET, François et LAPEYRONNIE, Didier, *Les Quartiers d'exil*, Paris, Seuil, 1992.
- *Esprit*, Numéro spécial : « Face à l'exclusion », Paris (avec des contributions de Jacques Donzelot, Joël Roman, Robert Castel, etc.), 1991.
- GOBLOT, Edmond, *La barrière et le niveau*, Paris, (Alcan, 1^{re} édition : 1925), Rééd. PUF, 1967.
- KARSENTY, Bruno, « Le piège de l'exclusion », *Futur antérieur*, n° 35-36, Paris, 1996/2.
- KLINGER, Myriam, « En finir avec l'exclusion » *Sociétés*, n°61, 1998.
- LENOIR, René, *Les exclus*. Un Français sur dix, Paris, Seuil, 1974.
- LINDENBERG, Daniel, *Le marxisme introuvable*, Paris, Calmann-Lévy, 1975.
- LÖWY, Michaël, *Paysages de la vérité; Une introduction à une sociologie critique de la connaissance*, Paris, Anthropos, 1985.
- MESSU, Michel, « L'exclusion, une catégorisation sans objet », *Genèses*, n° 27, Paris, juin 1997.
- PAUGAM, Serge (Dir.), *L'exclusion, l'état de savoirs*, Paris, La Découverte, 1996.
- PFEFFERKORN, Roland, « Simiand et Halbwegs, critiques du marginalisme », *Economies et sociétés*, (Débats, Série D, n° 2), n°9, 1996.
- PFEFFERKORN, Roland, « Maurice Halbwegs et l'économie politique », in de Montlibert, Christian (Coord.). *Maurice Halbwegs (1877 - 1944)*, Presses Universitaires de Strasbourg, 1997.
- PORTIS, Larry, *Les classes sociales en France. Un débat inachevé (1789-1989)*, Paris, Editions ouvrières, 1989.
- TOURAINE, Alain et alii, *Le grand Refus. Réflexions sur la grève de décembre 1995*, Paris, Fayard, 1996.
- XIBERRAS, Martine, *Les théories de l'exclusion*, Paris, Méridiens-Klincksieck, 1993.

Notes

1. Les approches critiques n'ont pas manqué de se développer parallèlement, voir notamment les contributions de Bruno Karsenty et de Michel Messu dont les références précises figurent dans la bibliographie en fin d'article.
2. Pour éviter de rompre le fil de l'analyse, nous ne développerons pas ici d'arguments spécifiques par rapport à ces notions voisines.
3. Pour une présentation d'ensemble de cette analyse, cf. Robert Boyer, *La théorie de la régulation : une analyse critique*, Paris, La Découverte, 1987.
4. Pour un développement détaillé et argumenté de cette analyse, nous renvoyons à Alain Bihr, *Du « Grand Soir » à « l'alternative »*. *Le mouvement ouvrier européen en crise*, Paris, Editions Ouvrières (Editions de l'Atelier), 1991, chapitres II à chapitre V.
5. L'analyse par Durkheim des conflits autour de l'école et de l'éducation dans *L'évolution pédagogique en France* (PUF, 1ère édition : 1938) fait exception et tranche à cet égard sur le restant de son œuvre.

Généalogie du paradigme informationnel

L'objectif de cet article est de dresser la généalogie du paradigme informationnel qui sert aujourd'hui de matrice d'une part au thème de la « société de l'information » qui s'est construit autour du développement d'Internet, d'autre part au développement de la nouvelle religiosité qui lui est de plus en plus associée¹. Il s'agit donc de dessiner les grands traits de la progression de ce paradigme depuis sa naissance, en 1942, jusqu'à aujourd'hui.

Le thème de la « société de l'information »

Un nouveau modèle de société assoit progressivement son influence sur le monde occidental : la « société de l'information ». La légitimité de cette « nouvelle société » procéderait d'un triple raisonnement. D'abord nous assisterions à une révolution technique dans le domaine de l'information, de son traitement, de sa conservation et de son transport. Ensuite cette révolution provoquerait des changements en profondeur dans les structures de nos sociétés et même de nos civilisations. Enfin ce bouleversement serait pour l'essentiel positif et à l'origine d'une société plus « égalitaire », plus « démocratique » et plus « prospère ». Cette société de l'information, « post moderne », se substituerait à la « société industrielle », hiérarchisée et bureaucratisée, violente, livrée au hasard et à la désorganisation. Ce thème comporte, pour les plus radicaux de ses défenseurs, une forte tonalité religieuse².

De nombreux discours popularisent cette vision du futur, qu'il s'agisse, pour les plus récents, de discours politiques comme ceux par exemple du vice-président américain Al Gore³, des très nombreux rapports officiels commandés par les gouvernements occidentaux⁴, ou des ouvrages de « militants du numérique » comme Nicolas Negroponte ou Bill Gates⁵. L'analyse de ce thème a déjà fait l'objet de plusieurs approches, dont celles de Pierre Musso, d'Armand Matelard, d'Erik Neveu, de Thierry Vedel et de Guy Lacroix⁶, en plus de nos propres travaux sur le sujet⁷. Il reste à en préciser de façon plus claire l'origine et la généalogie.

Ce modèle de société se présente au premier abord comme un élément central du discours qui accompagne et soutient la diffusion des nouvelles technologies à base d'informatique. L'analyse de ce discours montre toutefois que le thème de la société de l'information, même s'il en constitue une vitrine importante parce qu'il est le plus connu dans l'opinion publique et le monde politique, n'en est pas, au deuxième abord, le noyau essentiel. En amont de ce thème, et qui lui donne sa véritable dynamique, on trouve en effet une vision du monde plus ample, qui fait de l'« information » (au sens large, pas uniquement l'information médiatique) le noyau dur épistémologique d'une nouvelle représentation de l'humain aussi bien qu'un levier pour transformer en profondeur les méthodes scientifiques traditionnelles et d'une façon générale tous les modes d'appréhension du réel. Au bout du compte, c'est bien un véritable paradigme - que nous nommerons

PHILIPPE BRETON
UMR du CNRS « Sociétés, cultures et représentations sociales en Europe »
Université Marc Bloch, Strasbourg et
Université Paris I - Sorbonne